Chantier Culture
« La toile, support de création ou outil pour les associations ? »
Dimanche 7 février 2010 // 11h-13h

Intervenants : Jérémie Nestel, Libre Accès

Animateur : François, Moultezarts

Aujourd'hui, le numérique se développe dans tous les domaines : l'industrie, la sphère domestique mais aussi l'art. Les associations n'échappent pas à ce mouvement : leur gestion quotidienne, leur comptabilité, leur communication interne et externe s'appuie sur différents outils, des outils collaboratifs aux logiciels de bureautique. L'art utilise également le numérique, et ce depuis les années 1960. Certaines créations sont même entièrement numériques !
L'objectif de cet ateler est de discuter de cette double fonction du numérique, à la fois outil de travail pour les associations mais aussi réel média de création artistique. Les « Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication » sont-elles uniquement limitées à ces champs ?

>> **Libre Accès** est une association qui réunit plusieurs acteurs de la culture libre en France Artischaud, Copyleft, In Libro Veritas...). Pour **Jérémie Nestel**, le rapprochement entre création et Internet amène à réfléchir à ce que sont l'art et la culture. Notre culture est en disparition permanente, ce qui entraîne le souci de laisser des traces. Il s'agit également de penser à la notion de Bien Commun.
La toile est un vaste espace. Les associations utilisent quotidiennement Facebook, Google Groups et Agendas... elles confient leurs données à des entreprises, mais pour quelle utilisation ? A qui appartiennent finalement ces données ?

Au départ, Internet était un espace ouvert. Le numérique était un imaginaire partagé, auquel tout le monde pouvait participer. Aujourd'hui, il y a une énorme bataille autour de la propriété de cet espace. En quelque sorte, une lutte se met en place pour le contrôle de notre imaginaire. Internet est un espace que l'on aurait pu déclarer hors commerce, mais il est au conflit de nombreux enjeux.

Sur Internet, tout le monde peut devenir créateur. Avec Hadopi, il y a néanmoins un risque d'appauvrissement des propositions artistiques, au profit de catalogues d'artistes plébiscités par l'institution. Un filtrage du net s'opère, en direction des plateformes légales. Jérémie Nestel cite Bernard Stiegler, pour qui il y a une « *volonté des industries culturelles de transformer l'amateur d'art en consommateur ».*

Deux logiques s'opposent actuellement : musique payante versus culture libre. Avec la licence libre, on vous dit ce que vous pouvez faire de l'oeuvre. J. Nestel cite l'exemple de la licence Creative Commons : la copie et la diffusion sont possibles sous réserve de citer l'auteur mais l'exploitation commerciale n'est pas autorisée. Le rapport au public n'est pas le même : il devient possible de s'approprier des créations. Cette question du rapport à l'oeuvre est un enjeu crucial aujourd'hui.

L'*Asso 7* réagit sur ce qui vient d'être dit : il est important de pouvoir voir comment les choses ont été faites, pour accumuler des connaissances, développer ses facultés

d'analyse... Cependant, le mouvement actuel tend vers un certain élitisme dans l'accès aux oeuvres, qui risque de créer une fracture entre producteurs et consommateurs de musique.

Licence libre et droits d'auteur
Un participant se demande s'il est possible de créer sans licence.
>> *Fanch* répond que le Code de la Propriété Intellectuelle limite l'utilisation des oeuvres : on ne peut rien en faire si l'auteur ne nous en donne pas l'autorisation.
>> *J. Nestel* : Au-delà de la question de propriété des oeuvres, se posent également celle de la rémunération des auteurs.
Deux écoles s'affrontent encore une fois : les défenseurs de la culture libre prônent l'échange gratuit sur Internet, ce qui n'empêchent pas les concerts, le don, l'achat d'albums... Avec Internet, tout le monde peut être auteur, donc comment fait-on pour savoir qui est artiste et qui ne l'est pas ? La valeur esthétique d'une oeuvre d'art reste très subjective et s'inscrit dans la durée. Un mouvement allemand défend l'idée d'un revenu qui serait alloué à chaque être humain pour lui dégager un temps de création.

Un participant pose la question de savoir en quoi la copie et la diffusion d'oeuvres est-elle un droit ?
>> *J. Nestel* évoque la Révolution Française : un des combats de l'époque a été d'acquérir le droit de lire la Bible et de l'analyser, ce qui était jusqu'alors le monopole du clergé. Or, ce n'est pas la même chose que d'aller à la messe ! Avoir accès à l'oeuvre, c'est une autre façon de la rencontrer.

Un participant évoque un groupement d'artistes libres, Fluxus. N'importe qui pouvait devenir artistes Fluxus sous réserve de signer une charte.

Une question se pose avec Internet : qui est le créateur de l'oeuvre ? Avec toutes les possibilités de modification, les pistes sont plus ou moins brouillées.
L'assemblage unique de différentes influences fait aussi la valeur de l'oeuvre

Culture libre et éducation populaire
Un membre de l'association *Boxson* fait un parallèle entre culture libre et éducation populaire : pour lui, il y a cette même envie de démocratisation de l'art.
>> *J. Nestel* va dans le sens de cet argument, mais pour lui la difficulté est que les structures d'éducation populaire ont du mal à se mettre au diapason d'Internet.
Cela revient à évoquer la notion de bien commun. Plusieurs évolutions récentes ont restreint sa définition : les brevets par exemple ont limité la circulation de la science. Cela va à l'encontre de la mission première de l'Université, supposée être le lieu de production d'un savoir partagé par tous.

Internet et archivage des données
Internet est un espace de stockage énorme, mais les données sont stockées par des entreprises privées. Pour *J. Nestel*, ces données sont des biens communs, qui pourraient être prises en charge par une entreprise publique. Il cite l'exemple d'Amazon et de l'oeuvre d'Orwell : certains internautes avaient acheté en ligne des ouvrages, or Amazon ne disposait pas de l'autorisation de les vendre. Les contenus achetés ont donc été effacés, spoliant leurs acheteurs. Internet est en modification permanente.

La création artistique, à la portée de tous ?
Plusieurs participants ne sont pas d'accord avec le fait que tout le monde peut être artiste. Cela ne risque-t-il pas de dénigrer les « vrais » artistes ?

>> Pour *Jérémie*, chacun est capable d'effectuer des réalisations personnelles : tout le monde a accès à l'apprentissage du piano, à l'écriture... Après la question de la qualité artistique, c'est autre chose. Personne ne peut imposer ce qu'est le beau. Il cite en exemple le Journal d'Anne Franck : au départ, Anne F. n'avait aucune intention d'être publiée, et c'est pourtant aujourd'hui une oeuvre littéraire extrêmement lue.
Par la pratique d'un art, l'oeil et l'oreille s'affinent, ce qui n'empêche pas les novices de ressentir une émotion devant une oeuvre.
Un participant souligne qu'il ne faut pas faire l'amalgamme entre création et art.
>> *J. Nestel* prend l'exemple de Marcel Duchamp, qui est une référence en matière d'art libre. Il a décrété qu'un bidet était de l'art, il accompagnait ses oeuvres de mode d'emploi...

Un associatif fait part d'une réflexion sur la distinction entre création et art, et sur la qualité d'artistes. Ce sont des catégories données arbitrairement, pour simplifier la compréhension du réel. Internet permet de réinterroger ces catégories, de déconstruire les représentations et de repartir de zéro. Si tout le monde est artiste, personne ne l'est ! On devient obligé de penser à nos systèmes de représentations.

Création et Internet
Un participant poursuit cette réflexion, en mentionnant la création littéraire. Beaucoup d'écrivains tiennent aujourd'hui des blogs sur lesquels ils publient des extraits inédits, en téléchargement gratuit. Le fossé entre écrivains/artistes et public tend à se réduite grâce à ces nouveaux supports. On revient à l'esprit originel du libre échange de connaissances. Il y a une revalorisation du statut d'auteur, qui ne passe pas forcément par une professionnalisation des artistes.
Un autre associatif pense que les artistes souhaitant vivre de leur travail doivent aussi pouvoir le faire. Il faut parvenir à faire comprendre socialement que tous les bloggeurs ne sont pas des amateurs, et méritent d'être soutenus.

>> *J. Nestel* précise que selon le PDG de Skyrock, la plupart des majors découvrent des artistes sur Internet aujourd'hui.
Rue89 développe actuellement un projet de plateforme de donation pour soutenir les bloggeurs.
Les artistes peuvent également être autofinancés : c'est le cas de quelques chanteurs entièrement financés par des fans.

Boxson témoigne de son expérience : ils ont créé un site de musique libre il y a 6 ans, en partant du postulat que ce n'était pas la vente qui finançait la création musicale aujourd'hui, mais plutôt les subventions...

Un participant s'interroge : la diffusion massive d'oeuvres via le net ne risque-t-elle d'entraîner une moyennisation des productions artistiques ? Un autre associatif lui répond: au contraire, cela pourra augmenter le discernement des utilisateurs du net, en aiguisant leur regard.
Par ailleurs, cela encourage la diversité et lutte contre le formatage, l'uniformisation des créations. Le surplus d'information pousse par ailleurs à rentrer dans une démarche d'analyse, de recherche.

Certains milieux artistiques sont difficilement perceptibles sur le net (performances par exemple).

Nouvelles technologies : dématérialisation du quotidien ?
Aujourd'hui, les NTIC prennent une place grandissante dans notre société (*J. Nestel* cite

l'exemple de collèges où l'empreinte digitale est nécessaire pour accéder à son plateau-repas à la cantine...).
Un participant pose la question du risque de disparition des supports. Pour nous, les livres sont encore une référence, mais *J. Nestel* souligne que cela est conditionné à la manière dont nous avons appris à lire. Comment allons-nous apprendre à lire à nos enfants ? Les ordinateurs portables vont-ils prendre plus de place dans l'enseignement (exemple de la région Provence Alpes Côte d'Azur qui donne des portables aux collégiens) ?

La numérisation a ses limites, ajoute un autre participant : on peut dorénavant voir des expos sur son téléphone portable. Quelle place pour la réalité dans ce monde où la confrontation physique disparaît peu à peu ? Par ailleurs, comment vont persister les arts manuels ?
>> Pour *J. Nestel*, les deux aspects vont continuer à coexister. Pour lui, toutes les pratiques permettant de diffuser de l'art sont bonne. 70% des premiers films ne sont diffusés nulle part : pourquoi ne pas les diffuser sur Internet ??
Le tout numérique a un coût (notamment pour les radios associatives, pour lesquelles l'enjeu est actuel) : il est essentiel d'accompagner les associations dans ce mouvement, affirme un participant.
>> *J. Nestel* : il est vrai que la Radio Numérique Terrestre (RNT) coûte une fortune. Beaucoup de radios étudiantes pourraient néanmoins être sur la toile, mais il y a un blocage. L'industrie crée sans arrêt de nouvelles technologies pour garder son monopole (la 3D par exemple). Les réseaux peuvent porter ces débats dans l'espace public.

Internet : espace libre ou sous contrôle ?
L'enjeu aujourd'hui est de savoir ce qu'on va faire de cet espace potentiel de création qu'est Internet. Ce n'est pas tellement le piratage, d'ailleurs la majorité des utilisateurs aujourd'hui écoutent de la musique sur Deezer et regardent des films en streaming.
La bataille des logiciels libres est à peu près gagnée aujourd'hui.
>> Jérémie Nestel cite Antoine Moreau, inventeur de la licence Art libre : pour lui, « *l'art est inestimable. Le seul moyen de le donner, c'est la générosité* ».
Or, aujourd'hui, avec les sociétés d'auteur, dès que l'on délègue la gestion de ses oeuvres, on ne peut plus les offrir gratuitement.

En guise de conclusion...
Un membre de *Boxson* fait remarquer qu'il y a encore trop peu de gens qui publient sous licence libre, car peu ont conscience de ce qu'est la propriété intellectuelle. Les gens aspirent surtout à se faire découvrir, c'est pourquoi les artistes sont très présents sur Myspace. Politiquement, ça serait quand même important que le courant libre soit plus fort.

Jérémie Nestel revient sur la rémunération des artistes : c'est la tarte à la crème. Dans l'art contemporain aujourd'hui, la plupart des artistes vivent des résidences, des concerts... Ce ne sont pas les droits d'auteur qui rémunèrent les artistes. 60% des auteurs inscrits à la Sacem ne perçoivent rien aujourd'hui (2,7% seulement touchent plus de 10 000€ de droits d'auteur). La vraie question est : comment faire pour garantir que l'industrie culturelle favorise les créateurs ?

Le web ne devrait-il pas être un espace de mise à disposition de l'art et de la culture, notamment en diffusant les oeuvres tombées dans le domaine public ?